

Guide du dirigeant pour l'œuvre du temple et de l'histoire familiale

TOURNER LES CŒURS

(D&A 110:15)




FAMILYSEARCH

Guide du dirigeant pour l'œuvre du temple et de l'histoire familiale

TOURNER LES CŒURS

(D&A 110:15)

Publié par
l'Église de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours
Salt Lake City (Utah, États-Unis)

© 2011 Intellectual Reserve, Inc.

Tous droits réservés

Printed in the United States of America

Approbation de l'anglais : 5/11

Approbation de la traduction : 5/11

Traduction de *To Turn the Hearts: Leader's Guide to Temple and Family History Work*

French

08886 140

APERÇU

Objectif de ce guide

Ce guide explique comment les dirigeants peuvent organiser, diriger et mettre en place l'œuvre du temple et l'histoire familiale dans les paroisses et dans les pieux. Il montre comment l'histoire familiale fait partie intégrante de l'action des conseils pour le salut des âmes. Il montre aussi comment les dirigeants peuvent se fortifier et fortifier les autres en participant à l'œuvre.

Il fournit des détails que l'on ne trouve pas dans le *Manuel 2 : Administration de l'Église* et remplace le *Guide administratif de l'histoire familiale*, référencé à la section 5.4.7 du manuel. Il est destiné aux présidences de pieu, aux évêques, aux chefs de groupe de grands prêtres, aux membres de grand conseil désignés pour coordonner l'histoire familiale et aux autres membres des conseils de pieu et de paroisse. Les présidents de collège d'anciens utilisent ce guide dans les paroisses et dans les branches qui n'ont pas de chef de groupe de grands prêtres. Il explique aussi comment les consultants d'histoire familiale, les directeurs d'indexation de pieu, les directeurs de centre d'histoire familiale et les consultants d'histoire familiale d'interrégion peuvent aider les dirigeants de paroisse et de pieu à lancer l'œuvre de l'histoire familiale.

Pour utiliser ce guide, étudiez les renseignements significatifs et méditez à leur sujet pour recevoir l'inspiration sur la façon d'intégrer l'œuvre de l'histoire familiale dans votre vie et dans vos responsabilités de dirigeant de paroisse ou de pieu. Utilisez la colonne notes des pages du guide pour écrire vos impressions. Suivez les directives données dans ce livre et mettez en pratique les impressions que vous ressentez.

DVD Tourner les cœurs

Le DVD *Tourner les cœurs* (08885) est une vidéo sur les principes enseignés dans ce guide. Il donne des exemples concrets de la façon dont les dirigeants d'un pieu ont utilisé l'œuvre du temple et de l'histoire familiale pour fortifier les personnes et les familles. Il contient aussi des vidéos explicatives qui décrivent les responsabilités envers l'œuvre du temple et de l'histoire familiale des dirigeants de pieu et de paroisse et des personnes ayant des appels dans le cadre de l'histoire familiale.

Le DVD peut être utilisé dans le cadre de l'étude personnelle ou lors de réunions de conseil pour amorcer des débats et pour planifier l'œuvre du temple et de l'histoire familiale. Les vidéos présentes sur le DVD sont également disponibles à la section Servir dans l'Église, sur lds.org.

FamilySearch

FamilySearch est le nom que l'Église utilise pour définir ses travaux en matière d'histoire familiale, ses produits et ses services au public en général. FamilySearch.org est le nom du site principal sur lequel les usagers peuvent trouver et conserver leur histoire familiale et en faire part aux autres.

Application dans les branches, les districts et les missions

Pour des raisons administratives, les termes *évêque* et *épiscopat* figurant dans ce guide font aussi référence aux présidents et aux présidences de branche. Les termes *président de pieu* et *présidence de pieu* s'appliquent aussi aux présidents et présidences de district. Les références faites aux paroisses et aux pieux s'appliquent également aux branches, districts et missions.

GUIDE DE DÉMARRAGE RAPIDE



Présidents de pieu: Pages 1–6



Membres de grand conseil: Pages 1–11



Évêques: Pages 1–5, 12–18



Membres de conseil de paroisse: Pages 1–5, 12–18



Chefs de groupe de grands prêtres: Pages 1–5, 12–21



Consultants d'histoire familiale: Pages 12–21



Consultants interrégionaux d'histoire familiale:
Pages 22–23

TABLE DES MATIÈRES

Bénir les personnes grâce à l'œuvre du temple et de l'histoire familiale

Le caractère spirituellement purificateur de cette œuvre	1
L'histoire familiale peut aider les dirigeants à accomplir l'œuvre du salut pour les vivants comme pour les morts	2
Le moment idéal pour accomplir l'œuvre du temple et de l'histoire familiale, c'est maintenant.	2
Dirigeants de l'œuvre du temple et de l'histoire familiale.	3
Mener les membres au temple grâce à l'histoire familiale.	5

Dirigeants de pieu

Le président de pieu et ses conseillers	6
Conseils de pieu	7
Membre du grand conseil appelé à l'œuvre du temple et de l'histoire familiale.. . . .	7
Indexation de FamilySearch.	8
Centres d'histoire familiale	10

Dirigeants de paroisse

L'évêque et ses conseillers	12
Comment le conseil de paroisse fortifie les membres de la paroisse grâce à l'œuvre du temple et de l'histoire familiale.	13
Chefs de groupe des grands prêtres	18
Consultants d'histoire familiale.	20

Dirigeants d'interrégion

Dirigeants d'interrégion pour l'œuvre du temple et de l'histoire familiale	22
Consultants interrégionaux d'histoire familiale.	22

Annexe

Tableau des appels de l'histoire familiale	24
Aide pour l'histoire familiale	25
Documentation en ligne et programmes informatiques	25
Documentation	25

BÉNIR LES PERSONNES GRÂCE À L'ŒUVRE DU TEMPLE ET DE L'HISTOIRE FAMILIALE

Notes

« Voici le temps est pleinement arrivé, ce temps dont a parlé Malachie, lorsqu'il a témoigné qu'il [Elie] serait envoyé... pour tourner le cœur des pères vers les enfants, et le cœur des enfants vers les pères. »

DOCTRINE ET ALLIANCES 110:14-15

Le caractère spirituellement purificateur de cette œuvre

« Tourner le cœur » signifie que les personnes et les familles connaissent un éveil spirituel en servant leurs ancêtres décédés et éprouvent de la joie à participer à un domaine fondamental du plan du salut de notre Père céleste (voir D&A 138:56). Participer à l'œuvre du temple et de l'histoire familiale influe sur l'âme lorsque le Saint-Esprit témoigne de la nature éternelle de la famille.

« Elie est venu tourner le cœur des pères vers les enfants et les enfants vers les pères. Cette venue a permis que l'affection naturelle entre les générations commence à grandir. Ce rétablissement s'est accompagné de ce qu'on appelle parfois « l'esprit d'Elie », manifestation du Saint-Esprit témoignant de la nature divine de la famille. »

Russell M. Nelson
L'Étoile, juillet 1998, p. 37

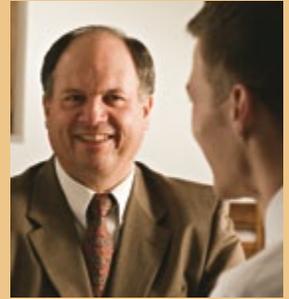
Les membres qui s'engagent dans cette œuvre sont inspirés à vivre selon les principes de l'Évangile et ont plus tendance à prier et à étudier les Écritures personnellement et en famille et à faire la soirée familiale régulièrement. En général, lorsque les membres participent à l'œuvre du temple et de l'histoire familiale, ils sont plus susceptibles de participer à toutes les autres réunions de l'Église.



« Dans ma famille, les expériences les plus sacrées et les plus précieuses se sont produites lorsque nous sommes allés ensemble au temple pour accomplir des ordonnances de scellement pour nos ancêtres décédés... Les bénédictions les plus importantes, les bénédictions suprêmes réservées aux membres de l'Église sont celles que nous recevons dans les temples de Dieu. »

Thomas S. Monson
Le Liahona, mai 2011, p. 93

Notes



« Nulle œuvre ne protège plus l'Église que l'œuvre du temple et la recherche de l'histoire familiale qui la soutient. Aucune œuvre n'est plus purificatrice au plan spirituel. Aucune œuvre ne nous donne plus de puissance. Aucune œuvre ne requiert un plus haut degré de justice. »

Boyd K. Packer

« Le saint temple », *Le Liahona*, oct. 2010, p. 35

L'histoire familiale peut aider les dirigeants à accomplir l'œuvre du salut pour les vivants comme pour les morts.

Les dirigeants peuvent utiliser l'œuvre du temple et de l'histoire familiale pour fortifier les membres et leur famille. Les dirigeants étudient les façons d'utiliser l'histoire familiale avec :

- L'œuvre missionnaire
- Le maintien des convertis dans l'Église
- La remotivation des membres
- L'enseignement de l'Évangile

Ce guide donne des exemples sur la façon dont cela peut être fait.

Le moment idéal pour accomplir l'œuvre du temple et de l'histoire familiale, c'est maintenant.

Le 3 avril 1836, le prophète Élie apparaît dans le temple de Kirtland et redonne les clés du pouvoir de scellement, accomplissant la prophétie de Malachie qui avait été déclarée à Joseph Smith (voir Joseph Smith—Histoire 1:38 ; D&A 110).

Notes

- Recevoir leurs ordonnances du temple et aider les membres de la famille à les recevoir aussi.
- Détenir une recommandation valide à l'usage du temple et y aller aussi souvent que possible, en tenant compte des besoins de la famille. Les adultes non-dotés et les jeunes de douze ans et plus, y compris les nouveaux membres, sont invités à obtenir une recommandation du temple à usage limité pour s'y faire baptiser et confirmer pour les morts.
- Participer à l'œuvre de l'histoire familiale en trouvant leurs parents décédés, en établissant une demande d'ordonnances du temple pour eux, si c'est nécessaire, et en accomplissant celles-ci si possible.
- Conserver leurs propres archives et celles de leurs ancêtres, y compris les journaux personnels, les histoires, les photos de famille et autres archives d'histoire familiale.

Étude de la doctrine

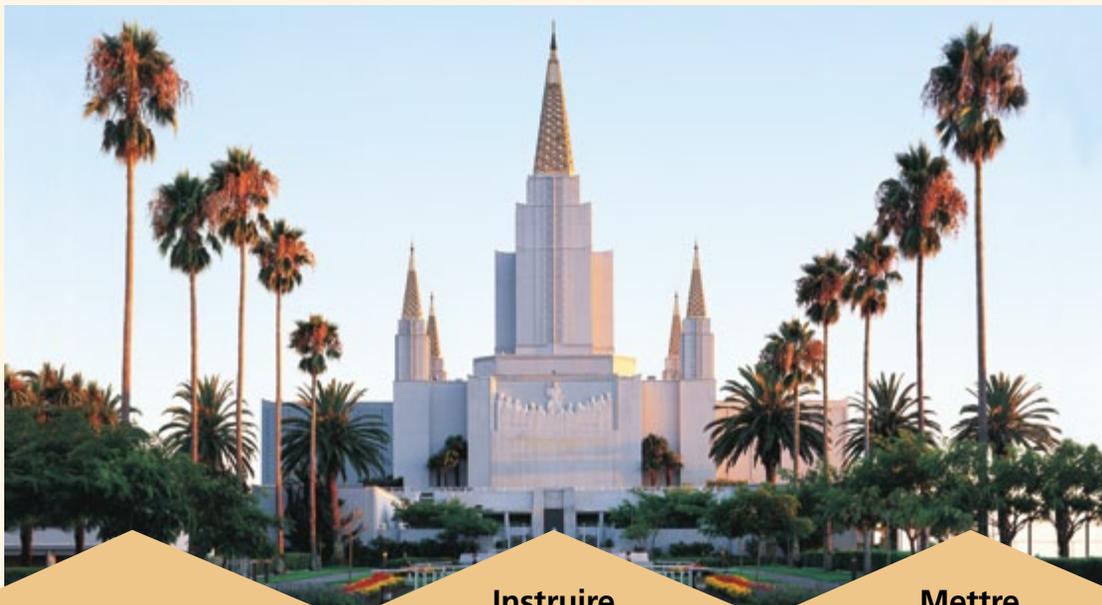
- Malachie 4:5-6
- Ephésiens 1:10
- Doctrine et Alliances 2
- Doctrine et Alliances 110
- Doctrine et Alliances 128
- Doctrine et Alliances 138
- Russell M. Nelson, « Des générations reliées par l'amour », *Le Liahona*, mai 2010, p. 91-94.
- *Se préparer à entrer dans le saint temple* (36793 140)

Documentation supplémentaire

S'inscrire en ligne sur <https://familysearch.org/consultant/> pour avoir accès à la documentation supplémentaire propre aux dirigeants de la prêtrise.

Mener les membres au temple grâce à l'histoire familiale

En faisant l'œuvre de l'histoire familiale, les membres sont inspirés à donner au temple une place importante dans leur vie. La direction et le témoignage des dirigeants sont essentiels pour mener les membres au temple grâce au travail fait sur l'histoire familiale. Voici trois choses que les dirigeants peuvent faire :



Découvrir

« Et c'est ainsi que mon père, Léhi, découvrit la généalogie de ses pères... Il fut rempli de l'Esprit et commença de prophétiser. »
(1 Néphi 5:16-17)

Comme Léhi, les dirigeants peuvent rapidement découvrir par eux-mêmes la puissance de l'histoire familiale s'ils :

- Étudient la doctrine de l'œuvre du temple et de l'histoire familiale et y réfléchissent.
- Examinent les registres et préparent les ordonnances pour leurs parents décédés sur FamilySearch.org.
- Accomplissent les ordonnances du temple pour leurs parents décédés.

Instruire

Le président Boyd K Packer a enseigné : « La véritable doctrine, lorsqu'elle est comprise, change les attitudes et le comportement »
(*Ensign*, nov. 1986, p. 17).

Les dirigeants enseignent aux membres la doctrine de l'œuvre du temple et de l'histoire familiale. Ils témoignent que c'est un élément fondamental de l'œuvre du salut.

Les dirigeants invitent les membres à découvrir la joie de l'œuvre du temple et de l'histoire familiale en enseignant cette doctrine et en témoignant des bénédictions que l'on reçoit en participant à cette œuvre.

Mettre en œuvre

Les dirigeants déterminent la meilleure façon d'inviter les membres à participer à l'œuvre du temple et de l'histoire familiale et la meilleure façon de les aider à faire cette œuvre.

Les dirigeants fournissent les moyens nécessaires pour aider les membres dans l'œuvre du temple et de l'histoire familiale, à savoir :

- Des consultants d'histoire familiale appelés et formés.
- Des cours, des manifestations et des activités sur l'histoire familiale.
- Un centre d'histoire familiale, si le pieu le décide.
- L'indexation de FamilySearch, si le pieu ou la paroisse le décide.

Notes

DIRIGEANTS DE PIEU

« Car Christ est mort et il a vécu, afin de dominer sur les morts et sur les vivants. »

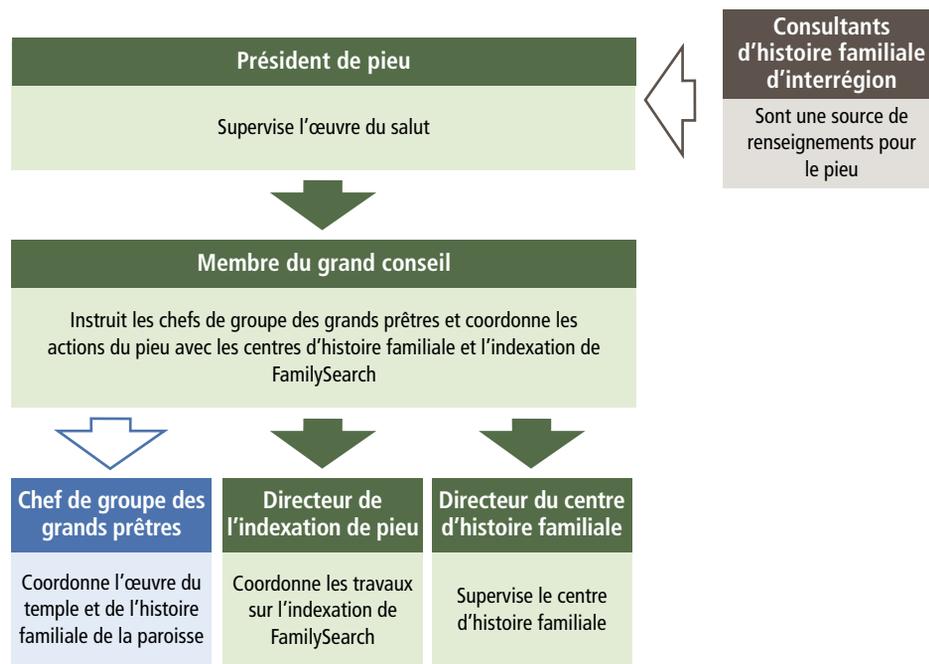
ROMAINS 14:9

Le président de pieu et ses conseillers

Le président de pieu supervise l'œuvre du salut dans le pieu, à savoir l'œuvre du temple et de l'histoire familiale. Il peut utiliser l'œuvre du temple et de l'histoire familiale pour renforcer les membres et leur famille. Il étudie les moyens d'utiliser l'histoire familiale pour favoriser l'œuvre missionnaire, le maintien des convertis dans l'Église, la remotivation des membres et l'enseignement de l'Évangile. Les dirigeants de pieu réétudieront la section « Direction de la paroisse » pour trouver des exemples pour utiliser l'histoire familiale dans ces efforts.

Le président de pieu et ses conseillers donnent l'exemple en enseignant la doctrine de l'œuvre du temple et de l'histoire familiale et en témoignant des bénédictions que l'on reçoit en participant à cette œuvre. Ils encouragent les membres du pieu à trouver leurs ancêtres décédés pour leur apporter les ordonnances du temple nécessaires. Ils s'assurent que les dirigeants de pieu utilisent l'histoire familiale pour atteindre les objectifs du pieu. Ils dirigent les actions et les manifestations en lien avec le temple et l'histoire familiale lors de leurs conseils de pieu.

La présidence de pieu peut nommer un ou plusieurs membres du grand conseil pour superviser l'œuvre du temple et de l'histoire familiale. Voici un exemple d'organisation de l'histoire familiale au niveau du pieu.



Notes

Coordonne les moyens donnés à l'histoire familiale du pieu

Le membre du grand conseil supervise tous les centres d'histoire familiale du pieu. À la demande de la présidence de pieu, il peut recommander une personne pour qu'elle soit appelée comme directeur de centre d'histoire familiale ou directeur adjoint. Il demande aux paroisses, par l'intermédiaire des chefs de groupe des grands prêtres, de proposer des consultants pour pourvoir en personnel les centres d'histoire familiale du pieu. Pour les centres d'histoire familiale multi-pieux, les membres du grand conseil appartenant aux pieux participants travaillent ensemble pour superviser les centres, proposer des consultants d'histoire familiale et fournir des fonds.

Les centres d'histoire familiale étant importants dans la collectivité et accessibles à beaucoup de personnes qui ne sont pas membres de l'Église, le membre du grand conseil travaille aussi avec les représentants de la communication de pieu pour impliquer la collectivité dans les manifestations organisées par le centre d'histoire familiale.

Dans les pieux où les dirigeants, y compris les membres du grand conseil, participent activement au programme d'histoire familiale, l'envoi des noms au temple est deux fois plus important que celui des pieux dont les dirigeants n'y participent pas beaucoup. (Extrait de l'analyse des données de Familysearch 2010.)

Indexation de FamilySearch**Avantages de l'indexation**

L'Église utilise l'indexation de FamilySearch pour mettre à disposition du public son immense collection de documents généalogiques. Les bénévoles utilisent les outils disponibles sur FamilySearch.org pour créer facilement des index de recherche de documents. Les documents indexés sont ensuite mis à disposition sur FamilySearch.org.

L'indexation peut être effectuée pratiquement par n'importe qui, jeunes et vieux. Elle influe sur la vie des gens qui font de l'indexation et sur celle des gens qui s'en servent. Voici certains avantages de l'indexation :

- Elle permet aux personnes de rechercher plus rapidement leurs ancêtres et de les trouver.
- C'est une occasion de rendre service. Les membres, non pratiquants, ceux qui ne peuvent quitter leur maison, ou les personnes âgées, peuvent faire de l'indexation chez eux.
- Elle donne la possibilité aux jeunes gens et aux jeunes adultes de participer à l'œuvre de l'histoire familiale.

L'indexation dans les pieux et dans les paroisses

Les personnes peuvent faire de l'indexation individuellement ; cependant « la présidence de pieu peut juger bénéfique que les membres du pieu œuvrent ensemble dans le cadre d'un programme d'indexation » (*Manuel 2*,



Les gens qui font de l'indexation de FamilySearch se voient bénis dans leur vie, tout comme les personnes qui utilisent les registres indexés.

Administration de l'Église [2010], 5.4.7). Si le pieu décide de mettre en place l'indexation de FamilySearch, elle sera coordonnée par le membre du grand conseil qui supervise l'œuvre de l'histoire familiale dans le pieu.

La présidence de pieu, en consultation avec le membre du grand conseil, recommande une personne qui peut être appelée comme directeur d'indexation de pieu. On peut aussi appeler des directeurs adjoints. Le directeur forme et soutient les membres dans leurs travaux d'indexation, coordonne leur travail et est habilité à faire les rapports sur le programme d'indexation afin de suivre la participation du pieu. Il fournit régulièrement les mises à jour de l'indexation du pieu au membre du grand conseil.

Les membres du pieu peuvent être appelés à œuvrer comme indexeurs. Ils sont appelés au niveau de la paroisse et dirigés au niveau du pieu.

Les paroisses peuvent organiser de l'indexation à leur niveau s'il n'y a pas de structure d'indexation de FamilySearch au niveau du pieu.

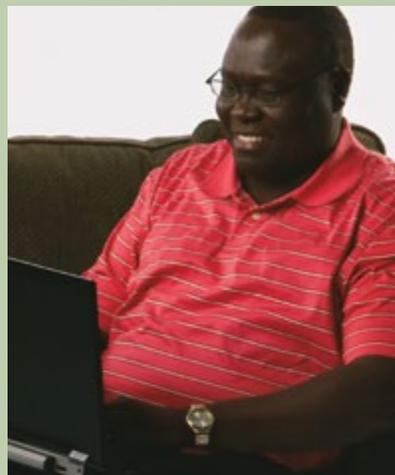
Les dirigeants de pieu et de paroisse ont toute discrétion sur la façon d'organiser le travail d'indexation de FamilySearch. Les dirigeants organisent le travail d'indexation de manière à répondre au mieux aux besoins des membres.

Les dirigeants peuvent participer au travail d'indexation en :

- Encourageant les membres à se porter bénévoles et à participer, soit individuellement, soit dans le cadre d'un travail organisé.
- En invitant les habitants de la collectivité à utiliser les documents indexés sur FamilySearch.org et à apporter leur aide au travail d'indexation.
- Appelant des consultants, y compris des jeunes, pour aider les autres à apprendre à indexer.

Une jeune fille a expliqué comment, en participant à l'indexation, sa vie a changé en bien.

« Je sais que j'aide à trouver des gens qui n'auraient peut-être pas eu la chance qu'on accomplisse le travail fait pour eux... C'est chouette de savoir que même si je ne vais pas moi-même au temple pour eux, je peux les aider à y aller » (Amanda Pace, à Mindy Raye Holmes, "Indexing Mania," *New Era*, mai 2009, p. 19).



L'indexation de FamilySearch crée des occasions de service pour de nombreuses personnes.

Notes

Centres d'histoire familiale

Objectifs des centres d'histoire familiale

L'Église a ouvert des milliers de centres d'histoire familiale dans le monde. Les dirigeants utilisent les centres d'histoire familiale pour que les membres soient bénis et pour fournir un service de valeur à la collectivité.



Les centres d'histoire familiale sont des moyens précieux pour les membres de l'Église et pour la collectivité.

Les centres d'histoire familiale fonctionnent sous la direction de la prêtrise. Le membre du grand conseil responsable de l'œuvre du temple et de l'histoire familiale, sous la direction de la présidence de pieu, supervise tous les centres d'histoire familiale du pieu.

Les centres d'histoire familiale permettent aux membres et aux usagers de la collectivité d'avoir accès aux ressources de l'histoire familiale, à savoir :

- Les ressources généalogiques
- Les cours et les ateliers
- Une aide personnalisée

Alors qu'ils cherchent à atteindre des objectifs particuliers dans le cadre de la communication, les dirigeants de pieu considèrent les centres d'histoire familiale comme un moyen efficace et original de mettre en valeur la position

de l'Église dans la collectivité locale. La majorité des usagers des centres d'histoire familiale ne sont pas membres de l'Église. Une membre de la collectivité a expliqué comment elle a été bénie grâce au centre d'histoire familiale.

« Je pense que le centre est tout simplement fantastique et j'apprécie d'avoir accès aux documents de Salt Lake City... Quand je trouve quelque chose, je voudrais pouvoir dire : 'C'est moi qui l'ai trouvé', mais c'est Dieu qui l'a placé là. Je ne suis pas mormone, mais une chose que je ressens véritablement dans mon cœur, c'est que Dieu veut que cela soit fait » (Myra Sims, dans LaRene Gaunt, « Family History Wellspring », *Ensign*, août 1993, p. 24).

Personnel du centre d'histoire familiale

Le membre du grand conseil désigné s'assure que les besoins en personnel des centres d'histoire familiale de pieu sont satisfaits. Pour les centres d'histoire familiale multi-pieux, les membres du grand conseil des pieux participants travaillent ensemble pour superviser les centres, proposer des consultants d'histoire familiale et fournir des fonds.

Les membres du personnel des centres d'histoire familiale sont dotés de compétences particulières en pédagogie, en recherche d'histoire familiale et dans l'utilisation de la technologie de FamilySearch. Les membres du personnel sont :

- Le directeur du centre d'histoire familiale, et les directeurs adjoints s'il y en a. Les directeurs et les directeurs adjoints sont recommandés par la présidence de pieu pour œuvrer et sont approuvés par celle-ci et par le grand conseil. La présidence de pieu peut demander au membre du grand conseil désigné de faire des recommandations.
- Les consultants d'histoire familiale Le membre du grand conseil coordonne, par l'entremise des évêques et des chefs de groupe des grands prêtres, la nomination de suffisamment de consultants d'histoire familiale pour pourvoir en personnel les centres d'histoire familiale du pieu. Les consultants sont appelés par les évêques.
- Les bénévoles extérieurs à l'Église. Ces personnes peuvent travailler dans les centres après approbation du membre du grand conseil. Beaucoup de gens compétents dans la collectivité sont disposés à servir lorsqu'on leur en donne la possibilité.



Les centres d'histoire familiale sont des points de rencontres pour suivre des cours et des ateliers et pour recevoir de l'aide personnalisée.

Ouverture, transfert ou fermeture d'un centre

Si la présidence de pieu envisage d'ouvrir, de transférer ou de fermer un centre d'histoire familiale, elle doit contacter ses consultants d'histoire familiale d'interrégion. Le pieu envoie au consultant de l'interrégion un formulaire de création, de transfert ou de fermeture d'un centre d'histoire familiale. Le consultant de l'interrégion examine la demande avec le département de l'histoire familiale.

Documentation supplémentaire

- David A. Bednar, « Honorer son nom et sa position », Conference Report, avril 2009, p. 97–98 ; ou *Ensign*, mai 2009, p. 97–100.
- FamilySearch.org, qui fournit plus de renseignements sur l'indexation de FamilySearch.
- Le *Guide de fonctionnement du centre d'histoire familiale* (34792), qui contient plus de renseignements sur les centres d'histoire familiale, disponible dans la section Servir dans l'Église, sur lds.org.

DIRIGEANTS DE PAROISSE

« Car leur salut est nécessaire et essentiel à notre salut, [car] sans nous ils ne peuvent être rendus parfaits—et nous ne pourrions pas non plus être rendus parfaits sans nos morts. »

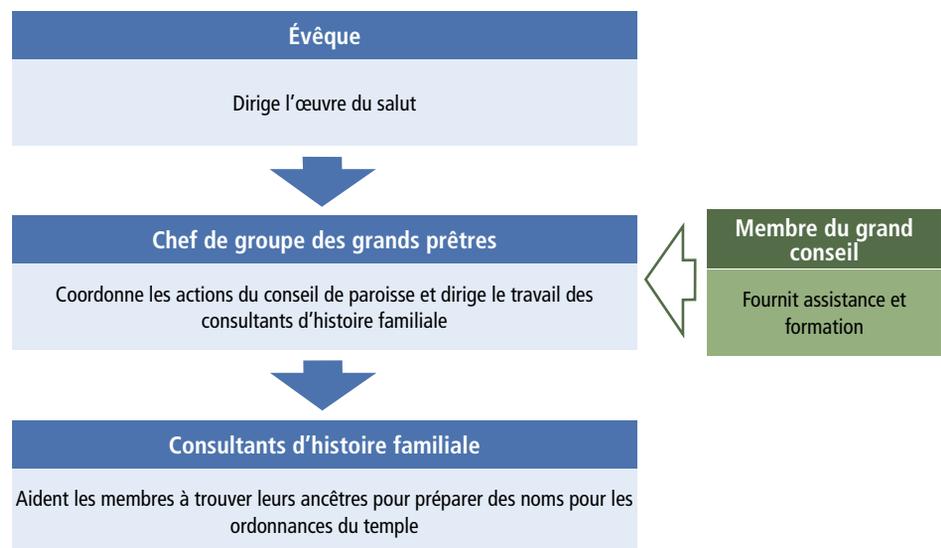
DOCTRINE ET ALLIANCES 128:15.

L'évêque et ses conseillers

L'évêque supervise l'œuvre du salut dans la paroisse, à savoir l'œuvre du temple et de l'histoire familiale. Les évêques peuvent utiliser l'œuvre du temple et de l'histoire familiale pour fortifier les membres et leur famille. Les évêques étudient les moyens d'utiliser l'histoire familiale pour favoriser l'œuvre missionnaire, le maintien des convertis dans l'Église, la remotivation des membres et l'enseignement de l'Évangile. Les évêques réétudieront la section « Direction de la paroisse » pour trouver des exemples pour utiliser l'histoire familiale dans ces efforts.

L'évêque et ses conseillers donnent l'exemple en enseignant la doctrine de l'œuvre du temple et de l'histoire familiale et en témoignant des bénédictions que l'on reçoit en participant à cette œuvre. L'épiscopat s'assure que le chef de groupe des grands prêtres coordonne l'œuvre du temple et de l'histoire familiale lors du conseil de paroisse.

Voici un exemple d'organisation de l'histoire familiale au niveau de la paroisse.



Comment le conseil de paroisse fortifie les membres de la paroisse grâce à l'œuvre du temple et de l'histoire familiale

Notes

L'œuvre du temple et de l'histoire familiale ne consiste pas seulement à sauver les morts. Cette œuvre fait véritablement partie intégrante d'une seule et grande œuvre : celle du salut (voir Ephésiens 1:10). Alors qu'ils se concentrent sur l'œuvre du salut, les conseils de pieu se doivent d'examiner dans quelle mesure l'œuvre du temple et de l'histoire familiale peut être une ressource importante dans la mise en œuvre des nombreux domaines touchant à l'œuvre du salut. Les conseils de paroisse :

- « S'efforcent d'aider les personnes à acquiescer un témoignage, à recevoir les ordonnances salvatrices, à respecter leurs alliances et à devenir des disciples dévoués de Jésus-Christ (voir Moroni 6:4-5 » (*Manuel 2*, 4.4).
- Définissent comment l'œuvre du temple et de l'histoire familiale peut aider la paroisse à accomplir l'œuvre du salut, le travail missionnaire des membres, le maintien des convertis dans l'Église, la remotivation et l'enseignement de l'Évangile.



Le conseil de paroisse utilise l'œuvre du temple et de l'histoire familiale pour susciter la joie et la croissance spirituelle chez ceux dont ils ont la charge.

L'œuvre missionnaire par les membres (*Voir Manuel 2*, 5.1.)

L'histoire familiale permet aux membres de l'Église d'enseigner un point de l'Évangile aux amis et aux voisins d'autres confessions de manière amicale. La plupart des personnes sont naturellement intéressées par la famille. Dans le monde entier, le cœur de millions de personnes s'est tourné vers leurs ancêtres. Les membres du conseil de paroisse, y compris le dirigeant de mission de paroisse, peuvent inciter les membres à inviter des amis et des membres de la famille à :

- Parler de leur histoire familiale et ainsi permettre aux personnes de ressentir le Saint-Esprit et de développer un intérêt pour le message de l'Évangile rétabli.
- Apprendre pourquoi l'Église met l'accent sur l'histoire familiale, en consultant mormon.org/family-history.
- Utiliser la documentation gratuite de l'Église sur l'histoire familiale, dont FamilySearch.org et les centres locaux d'histoire familiale. L'Église détient la collection de documents généalogiques et d'histoire familiale la plus importante au monde.
- Assister à une soirée familiale ou à une manifestation sur l'histoire familiale.

Le dirigeant de mission de paroisse travaille étroitement avec les missionnaires à plein temps, les missionnaires de paroisse et le conseil de paroisse pour examiner tous les moyens permettant d'utiliser l'histoire familiale dans l'œuvre missionnaire (voir *Prêchez mon Évangile*, 2004, p. 163-165).

Notes

Un pieu a créé des cartes d'invitation portant le message: « Parlez-moi de votre famille » pour que les membres les donnent à leurs amis et à leurs voisins. Les membres ont ensuite invité des personnes et des familles qui avaient montré de l'intérêt à assister à une soirée familiale ou à des portes ouvertes sur l'histoire familiale. Le président de pieu a dit dans quelle mesure ces efforts avaient porté leurs fruits :

« L'histoire familiale est une façon amicale de faire venir chez nous et dans nos lieux de culte les personnes d'autres confessions pour tisser des liens avec eux... Nous avons fait beaucoup d'efforts pour que les membres s'impliquent dans l'œuvre missionnaire. Mais nous avons eu plus de participation des membres par cette approche de l'histoire familiale qu'avec n'importe quelle autre que nous avons essayée »
(Christopher K. Bigelow, « Using Family History as a Missionary Tool », *Ensign*, oct. 2000, p. 29).

Le maintien des convertis dans l'Église (Voir Manuel 2, 5.2)

L'œuvre du temple et de l'histoire familiale est un moyen efficace d'aider la paroisse à garder les nouveaux membres. Les nouveaux membres qui font l'œuvre du temple et de l'histoire familiale verront leur témoignage grandir grâce à l'Esprit qui accompagne cette œuvre. Les membres du conseil de paroisse s'assurent que :



« S'impliquer rapidement dans la recherche et la préparation des noms de familles pour le temple et, quand c'est possible, faire des baptêmes par procuration en leur faveur sont des facteurs importants pour maintenir les nouveaux membres dans l'Église. »

Dennis B. Neuenschwander
L'Étoile, juillet 1999, p. 100

- Le consultant de l'histoire familiale, l'instructeur au foyer ou l'institutrice visiteuse crée des liens d'amitié avec les nouveaux membres en les aidant à faire leur histoire familiale.
- Les nouveaux membres sont « nourris de la bonne parole de Dieu » (Moroni 6:4) lorsqu'ils reçoivent le *Guide de l'œuvre du temple et de l'histoire familiale à l'intention du membre*, assistent à un cours sur l'histoire familiale, apprennent la doctrine de l'œuvre du temple et de l'histoire familiale et ont de la joie à accomplir l'œuvre du temple pour leurs ancêtres.
- Les nouveaux membres ont l'occasion de servir en recevant une recommandation pour le temple à usage limité pour accomplir des baptêmes pour les morts ou en participant à l'indexation de FamilySearch.

Un nouveau membre a expliqué comment l'œuvre du temple et de l'histoire familiale l'a renforcé :

« Peu de temps après mon baptême, on m’a invité à assister au cours sur l’histoire familiale dans la paroisse. Il s’en est suivi que j’ai pu envoyer quatre générations de mes ancêtres au temple. Ce fut une expérience émouvante que d’aller au temple pour y être baptisé et confirmé en leur faveur » (Phil D. Reinoehl, « Becoming Part of the Fold », *Ensign*, juin 1999, p. 67).

Notes

Remotivation (Voir Manuel 2, 5.3)

Quand les membres du conseil de paroisse identifient les membres non pratiquants qui sont le plus susceptibles de revenir à l’Église, ils utilisent l’œuvre du temple et de l’histoire familiale comme « moyen de les ramener au salut » (3 Néphi 18:32). Lorsque le cœur des membres non pratiquants se tournera vers leurs parents décédés qui ont besoin des ordonnances, ils seront motivés pour obtenir une recommandation valide à l’usage du temple pour pouvoir s’y rendre.

Le conseil de paroisse choisit des instructeurs au foyer et des instructrices visiteuses dévoués pour s’occuper des membres non pratiquants. Il peut être recommandé à ces instructeurs au foyer, à ces instructrices visiteuses, aux consultants d’histoire familiale et aux autres membres de la paroisse de :

- Inviter les membres non pratiquants à parler de leur histoire familiale, ce qui peut les aider à ressentir l’Esprit et à tourner leur cœur vers leurs parents décédés.
- Aider les membres à utiliser FamilySearch.org pour créer et voir leur tableau d’ascendance, trouver des documents historiques et découvrir de nouveaux ancêtres (avec, si nécessaire, l’aide d’un consultant en histoire familiale).
- Inviter des membres à une soirée familiale sur l’histoire familiale, à un centre d’histoire familiale ou à des cours et des manifestations sur l’histoire familiale, organisés par la paroisse ou le pieu.

Voici ce que raconte un président de branche qui a constaté les bénédictions résultant des efforts de la branche pour impliquer les membres dans l’œuvre du temple et de l’histoire familiale :



Si les membres tournent leur cœur vers leurs parents décédés, ils seront motivés pour obtenir une recommandation pour aller au temple.

Notes

« L'histoire familiale se trouve au centre de la vie et les gens ressentent l'Esprit... Plus de la moitié des adultes de notre branche ont maintenant une recommandation à l'usage du temple et y vont régulièrement. Les avantages justifient tous les efforts effectués. L'unité et l'harmonie entre nos membres ont augmenté. Les comportements ont changé. Je constate plus de dévouement, de fidélité, d'harmonie et une meilleure estime de soi parmi nos membres. Je vois des changements dans les relations entre mari et femme et enfants. Ces améliorations se répercutent sur toute la branche » (Harold St. Croix, in LaRene Porter Gaunt, « Leading the Way », *Ensign*, jan. 1995, p. 59).



Les membres de tous âges peuvent participer d'une façon ou d'une autre à l'œuvre du temple et de l'histoire familiale.

L'œuvre du temple et de l'histoire familiale (Voir Manuel 2, 5.4.)

Sous la responsabilité de l'évêque, les membres du conseil de paroisse étudient et préparent un plan pour inviter les membres à participer plus intensément à l'œuvre du temple et de l'histoire familiale. Ils identifient les personnes et les familles qui pourraient le plus bénéficier de leur implication dans cette œuvre. Ils définissent comment cette œuvre est susceptible de renforcer tous les membres : adultes, jeunes et enfants. Le chef de groupe des grands prêtres coordonne cette action.

Adultes Pour aider les membres adultes, le conseil de paroisse peut :

- Déterminer quels membres de la paroisse pourraient être invités à assister aux séminaires de préparation au temple.
- Examiner les progrès faits par les membres qui se préparent à recevoir les ordonnances du temple.
- S'assurer que les consultants d'histoire familiale contactent les nouveaux membres peu après leur baptême pour les aider à identifier leurs ancêtres décédés et accomplir les ordonnances du temple dont ils ont besoin. Les consultants doivent collaborer dans ce domaine avec les instructeurs au foyer et les instructrices visiteuses des nouveaux membres.
- Fixer des objectifs dans le cadre de l'histoire familiale, par exemple recommander aux membres de participer aux projets d'indexation ou de trouver un de leurs parents décédés pour ensuite accomplir les ordonnances du temple en sa faveur.
- Charger des organisations de la paroisse de planifier des activités permettant aux membres d'en apprendre davantage sur les ressources disponibles sur FamilySearch.org.

Jeunes L'œuvre du temple et de l'histoire familiale peut renforcer les jeunes et les jeunes adultes car elle leur donne la possibilité de rendre service, d'avoir des activités utiles, de grandir spirituellement et d'acquiescer un témoignage de cette œuvre. Les

jeunes possèdent souvent des compétences dans le domaine de la technologie et des réseaux sociaux qui sont bien adaptées pour ce travail. En raison de ces compétences, ils peuvent devenir des leaders naturels dans ce domaine. Les compétences développées dans le cadre de l'histoire familiale leur seront utiles durant leur mission à plein temps et pendant toute leur vie.

Les membres du conseil de paroisse et les dirigeants des jeunes peuvent les impliquer dans le travail de l'histoire familiale :

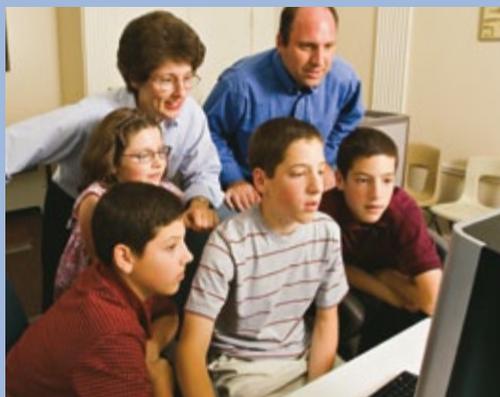
- En les invitant à aider autrui à apprendre à se servir de FamilySearch.org dans le cadre d'un projet du « Devoir envers Dieu » ou du « Progrès personnel ».
- En les invitant à se fixer des buts pour trouver le nom d'un ancêtre et être baptisé en sa faveur au temple.
- En trouvant des façons d'enseigner la doctrine de l'œuvre du temple et de l'histoire familiale lors d'activités pour les jeunes et lors des conférences.
- En organisant des activités, des jeux et des projets destinés à les aider à connaître leurs ancêtres.
- En désignant des Jeunes Gens et des Jeunes Filles responsables pour aider les autres à utiliser les techniques de l'histoire familiale. Par exemple, des Jeunes Gens peuvent aider des familles qu'ils visitent à utiliser FamilySearch.org et ainsi magnifier leur appel qui consiste à « enseigner, interpréter, exhorter » (D&A 20:42).

Enfants Les enfants peuvent en apprendre davantage sur eux-mêmes lorsqu'ils apprennent à connaître leurs ancêtres. Les dirigeants de la Primaire peuvent planifier des leçons et des activités qui instaillent l'amour de l'histoire familiale chez les enfants. Voici des idées de leçons et d'activités :

- Une période d'échange au cours de laquelle les enfants font une belle feuille d'ascendance sur quatre générations.
- Une journée d'activité au cours de laquelle les enfants apprennent divers faits relatifs à l'un de leurs ancêtres et en parlent ensuite aux autres.
- Inviter les enfants à écrire leur histoire personnelle dans un journal et à conserver des lettres et des photos de famille.

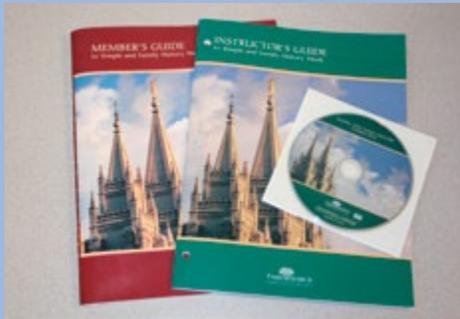
Enseignement de l'Évangile (Voir Manuel 2, 5.5.)

Les membres du conseil de paroisse collaborent avec l'évêque pour s'assurer que les points de doctrine, les principes et les bénédictions afférentes à l'œuvre du temple et de l'histoire familiale sont enseignés régulièrement lors des réunions de paroisse. Ils exhortent les membres à recevoir leurs ordonnances du temple et à participer activement à l'œuvre du temple et de l'histoire familiale.



« Je crois que les jeunes ne sont pas seulement désireux et capables de faire des recherches généalogiques, mais qu'ils sont un bon moyen de donner vie à tout le programme. »

Ezra Taft Benson
Enseignement d'Ezra Taft Benson (1988), p. 163



Faire un cours sur le temple et l'histoire familiale est un bon moyen pour augmenter la participation et l'intérêt envers l'histoire familiale. Les cours peuvent être un complément pour la remotivation, le maintien des membres dans l'Église et l'œuvre missionnaire.

Chaque famille peut recevoir le *Guide de l'œuvre du temple et de l'histoire familiale* à l'intention des membres à utiliser chez soi et dans les cours sur l'histoire familiale.

Faire un cours sur le temple et l'histoire familiale est un bon moyen pour augmenter la participation et l'intérêt envers l'histoire familiale. Le cours peut servir à la remotivation, au maintien des membres dans l'Église et à l'œuvre missionnaire. Tout le monde peut assister au cours. Le conseil de paroisse peut décider d'inviter certains membres de la paroisse.

Le cours est donné par un instructeur efficace, qui peut être ou non consultant d'histoire familiale. Le cours peut être fait pendant l'École du Dimanche ou à un autre moment plus pratique pour les membres. Le cours se fait sous la responsabilité de l'épiscopat et non sous celle du président de l'École du Dimanche.

Les leçons se font généralement sous forme d'ateliers au cours desquels les membres remplissent en réel leur propre histoire familiale, soit sur ordinateur, soit sur papier. Quand c'est possible, les participants doivent avoir accès aux ordinateurs. De nombreux lieux de culte sont actuellement équipés de connexions wifi.

Le nombre des participants au cours doit se limiter au nombre de personnes auxquelles on peut apporter une aide personnalisée. Le cours peut être refait autant de fois que nécessaire pour s'adapter à tous ceux qui désirent y assister.

Les consultants d'histoire familiale peuvent apporter une aide personnalisée aux participants pendant le cours ainsi qu'après le cours chez les membres ou au centre d'histoire familiale.

La documentation disponible pour le cours comprend le *Guide de l'instructeur pour l'œuvre du temple et de l'histoire familiale*, le DVD qui l'accompagne : *Cours sur le temple et l'histoire familiale*, et le *Guide de l'œuvre du temple et de l'histoire familiale à l'intention des membres*. Les dirigeants consulteront la section Servir dans l'Église sur lds.org pour y trouver de la documentation supplémentaire.



Les cours sur l'histoire familiale sont faits sous forme d'ateliers dans lesquels les participants acquièrent une expérience pratique et reçoivent une aide personnalisée.

Chef de groupe des grands prêtres

Le chef de groupe des grands prêtres coordonne les actions du conseil de paroisse pour favoriser l'œuvre du temple et de l'histoire familiale dans la paroisse. Il rend compte à l'évêque des résultats de ces actions. Il dirige aussi le travail des consultants d'histoire familiale. Il reçoit l'aide du membre du grand conseil désigné pour l'œuvre du temple et de l'histoire familiale et est formé par lui.

Dans les paroisses et les branches où n'existe pas de chef de groupe des grands prêtres, le président du

collège des anciens ou un détenteur de la Prêtrise de Melchisédek désigné du conseil de paroisse remplit ce rôle.

Notes

Il coordonne les actions du conseil de paroisse

Il coordonne les actions du conseil de paroisse en :

- Collaborant avec celui-ci pour développer un plan pour exhorter les personnes et les auxiliaires de la paroisse à participer plus pleinement à l'œuvre du temple et de l'histoire familiale.
- Discutant avec les membres du conseil de paroisse pour trouver la manière dont l'œuvre pour le temple et l'histoire familiale peut aider les membres de leur organisation.
- Incitant les membres du conseil de paroisse à parler des questions du temple et de l'histoire familiale dans leurs réunions.
- Organisant les voyages au temple des membres de la paroisse



Le chef de groupe des grands prêtres donne des instructions et des tâches aux consultants.

Dirige le travail des consultants

Le chef de groupe des grands prêtres dirige le travail des consultants d'histoire familiale en :

- Recommandant des membres comme consultants d'histoire familiale et en les mettant à part à la demande de l'épiscopat.
- Collaborant avec l'épiscopat pour s'assurer qu'il y a suffisamment de consultants appelés pour satisfaire les besoins de la paroisse.
- Donnant des tâches aux consultants, entre autres travailler avec certains membres de la paroisse.
- S'assurant que les consultants sont correctement formés pour remplir leur appel et en les mettant au courant de la documentation de formation qu'ils peuvent trouver sur FamilySearch.org/serve.

« Si j'étais de nouveau évêque, mon approche consisterait à donner au chef de groupe des grands prêtres la responsabilité d'en parler lors des conseils de paroisse. Je m'assurerais que nous avons un ou plusieurs... consultants d'histoire familiale qui ont « de l'entregent » et qui pourraient travailler sous sa direction. ... J'imagine qu'au cours de l'année, nous pourrions aider au moins dix familles. En cinq ans, nous aurions un groupe de cinquante familles efficaces œuvrant à un certain niveau pour l'histoire familiale et pour son corollaire, l'œuvre du temple Selon moi, ce serait un bon programme bien mené. »

D. Todd Christofferson
Religious Educator, vol. 6, no. 2 (2005), p. 10–11



Les consultants sont essentiels à la réussite de l'œuvre de l'histoire familiale. Ils aident les personnes et les familles à ressentir la joie que l'on a quand on fait l'histoire familiale.

Consultants d'histoire familiale

L'épiscopat et le chef de groupe des grands prêtres définissent le nombre de consultants d'histoire familiale nécessaires dans la paroisse. Le chef de groupe des grands prêtres dirige leurs actions.

Les consultants sont des instructeurs compétents qui travaillent et communiquent bien avec les autres. Bien qu'ils n'aient pas besoin d'être des experts en recherche d'histoire familiale, ils doivent être à l'aise dans l'utilisation de la documentation disponible sur FamilySearch.org pour pouvoir aider les autres à s'en servir. Cette documentation de FamilySearch comprend des feuilles de groupement de familles, des registres historiques et le programme d'indexation

de FamilySearch. Les jeunes peuvent être appelés comme consultants lorsque leurs compétences techniques peuvent être utiles pour aider les autres.

Les consultants s'inscrivent sur FamilySearch.org/serve pour recueillir les renseignements, la formation et les mises à jour de l'Église.

Collaborer avec les dirigeants

Les consultants forment les dirigeants de la paroisse sur l'histoire familiale pour qu'ils soient en mesure de la faire connaître aux personnes dont ils ont la charge. Les consultants prennent l'initiative d'aller vers les dirigeants en :

- Les aidant à travailler sur leur histoire familiale pour qu'ils accomplissent les ordonnances du temple en faveur de leurs parents décédés.
- Leur montrant comment l'histoire familiale peut les aider dans leur appel à servir.

Travailler avec les membres

Les consultants prennent l'initiative d'aller vers les membres, surtout vers ceux qui ne sont pas à l'aise avec la technique, en :

- Aidant quelques personnes ou quelques familles à la fois à travailler sur leur histoire familiale pour qu'elles accomplissent les ordonnances du temple en faveur de leurs parents décédés. L'endroit le plus adapté pour ce faire est le foyer des membres. Le conseil de paroisse peut choisir des personnes ou des familles en particulier avec lesquelles le consultant travaillera. Le chef de groupe des grands prêtres attribue ces familles au consultant.
- Répondant aux questions posées par les dirigeants et les membres sur l'histoire familiale.



Les consultants sont des instructeurs compétents qui travaillent et communiquent bien avec les autres. Ils utilisent la technique sans difficulté.

DIRIGEANTS D'INTERRÉGION

« Que votre cœur se réjouisse et soit dans l'allégresse... Que les morts chantent des hymnes de louanges éternelles au roi Emmanuel, qui a ordonné, avant que le monde fût, ce qui nous permettrait de les racheter de leur prison, car les prisonniers seront libérés. »

DOCTRINE ET ALLIANCES 128:22.

Dirigeants d'interrégion pour l'œuvre du temple et de l'histoire familiale

La présidence des soixante-dix ou de l'interrégion supervise l'œuvre du temple et de l'histoire familiale dans l'interrégion. Elle enseigne les points de doctrine de cette œuvre. Elle informe aussi les dirigeants de leurs responsabilités concernant l'œuvre du temple et de l'histoire familiale.

La présidence d'interrégion ou les soixante-dix d'interrégion appellent un nombre suffisant de consultants d'interrégion en histoire familiale pour aider les pieux dans l'œuvre de l'histoire familiale.

Consultants interrégionaux d'histoire familiale

Les consultants d'histoire familiale de l'interrégion collaborent étroitement avec les soixante-dix d'interrégion et les conseils de coordination. En général, on appelle des détenteurs de la prêtrise ou des couples à être consultants d'histoire familiale de l'interrégion. Le département d'histoire familiale de l'Église assure la formation des nouveaux consultants. Le département contactera les nouveaux consultants d'interrégion après la notification qu'il leur aura été faite de leur appel.

Tâches des consultants d'histoire familiale d'interrégion :

- Discuter avec les soixante-dix d'interrégion, les présidences de pieu et les membres du grand conseil de comment l'histoire familiale peut être un moyen qui aide à atteindre l'ensemble des objectifs qu'ils ont pour ceux dont ils ont la charge.
- Former les dirigeants de pieu et d'autres sur le temple et l'histoire familiale dans les pieux et dans les paroisses.
- Fournir des renseignements aux dirigeants d'interrégion sur les directives et les plans de l'Église concernant l'œuvre de l'histoire familiale.
- Informer le département d'histoire familiale des besoins en histoire familiale et des actions de l'interrégion et de ses pieux. Les consultants d'histoire familiale de l'interrégion travaillent en partenariat avec le département pour satisfaire ces besoins.



Les consultants d'histoire familiale d'interrégion sont appelés pour aider et former les dirigeants et d'autres dans les efforts qu'ils font en matière d'histoire familiale. Ils travaillent avec le département d'histoire familiale pour satisfaire les besoins en matière d'histoire familiale de l'interrégion.

- Travailler avec le département d'histoire familiale pour proposer aux membres de l'interrégion des possibilités de mission dans le cadre de l'histoire familiale.
- Aider le service de la communication dans les actions qui concernent l'œuvre du temple et de l'histoire familiale.

Les consultants d'histoire familiale d'interrégion jouent un rôle important puisqu'ils aident l'interrégion à atteindre ses objectifs concernant le temple et l'histoire familiale. Voici ce que rapporte un président de pieu qui a vu le fruit de l'aide qu'un consultant d'interrégion dévoué a apportée à son pieu en l'instruisant sur l'utilisation des outils de FamilySearch.

Le consultant d'interrégion a parlé à la prêtrise au niveau du pieu et aux dirigeants de l'histoire familiale pour leur expliquer que celle-ci est un moyen qui apporte des bénédictions et fait avancer l'œuvre du salut. Il a inspiré les dirigeants en leur disant que les outils de FamilySearch les aideraient dans leurs responsabilités de dirigeants, ainsi que dans leur propre histoire familiale. Il a montré la procédure d'inscription sur FamilySearch et les a invités à commencer à se familiariser avec le nouveau progiciel. Il a ensuite passé énormément de temps à répondre aux questions personnelles.

L'aide apportée par le consultant a suscité de l'enthousiasme parmi les dirigeants. Cet enthousiasme s'est propagé aux membres du pieu. Plus tard, ce consultant a été le principal orateur lors d'un séminaire de pieu sur l'histoire familiale auquel assistaient trois cent membres. Il a invité et inspiré les membres à continuer leurs efforts en matière d'histoire familiale.

Documentation supplémentaire

Les nouveaux consultants d'histoire familiale d'interrégion doivent s'inscrire sur [FamilySearch.org/serve](https://familysearch.org/serve) pour recevoir les messages du siège de l'Église et pour accéder à la formation.



Ces consultants sont un précieux capital pour la prêtrise et pour les dirigeants de l'histoire familiale qu'ils peuvent aider à accomplir leurs objectifs.

ANNEXE

Tableau des appels de l'histoire familiale

Appels de pieu

Poste	Recommandé par :	Approuvé par :	Soutenu par :	Appelé et mis à part par :	Coordonné par :
Directeur du centre d'histoire familiale et directeur adjoint	Présidence de pieu	Présidence de pieu et grand conseil	Membres à la conférence de pieu	Président de pieu ou conseiller désigné ou membre du grand conseil	Membre du grand conseil désigné
Directeur de l'indexation de pieu et directeur adjoint	Présidence de pieu	Présidence de pieu et grand conseil	Membres à la conférence de pieu	Président de pieu ou conseiller désigné ou membre du grand conseil	Membre du grand conseil désigné
Missionnaire des services de l'Église pour l'histoire familiale (travaille chez soi)	Le président de pieu et l'évêque remplissent un formulaire de recommandation	Département de l'histoire familiale		Le président de pieu appelle l'évêque puis l'autorise à procéder à la mise à part	Département de l'histoire familiale

Appels de paroisse

Poste	Recommandé par :	Approuvé par :	Soutenu par :	Appelé et mis à part par :	Coordonné par :
Consultant d'histoire familiale	Épiscopat (en consultation avec le chef de groupe des grands prêtres)	Épiscopat	Membres de la paroisse	Évêque ou conseiller désigné	Chef de groupe des grands prêtres

Appels d'interrégion

Poste	Recommandé par :	Approuvé par :	Soutenu par :	Appelé et mis à part par :	Coordonné par :
Consultant d'histoire familiale d'interrégion	Soixante-dix d'interrégion ou présidence d'interrégion	Président d'interrégion ou président des soixante-dix		Président d'interrégion, président des soixante-dix ou soixante-dix d'interrégion désigné	Soixante-dix d'interrégion et département d'histoire familiale

Aide pour l'histoire familiale

Si les dirigeants ont des questions sur l'œuvre de l'histoire familiale ou sur la façon de mettre en place et de gérer les programmes de l'histoire familiale, ils peuvent prendre contact avec leur consultant d'histoire familiale d'interrégion.

En cas d'aide supplémentaire, les dirigeants peuvent prendre contact avec FamilySearch par téléphone (numéro vert) ou par courriel.

La liste des numéros verts des autres interrégions du monde est disponible en ligne sur contact.FamilySearch.org.

Notes

Documentation en ligne et programmes informatiques

La documentation en ligne de l'histoire familiale de l'Église et les programmes informatiques permettent aux membres de trouver le nom de leurs ancêtres et de les regrouper par famille pour préparer les noms pour les ordonnances du temple. La majorité de cette documentation est disponible par le biais du site internet de l'Église FamilySearch.org.

Si des ordinateurs ont un accès à Internet dans un bâtiment de pieu ou de paroisse, ou si des logiciels d'histoire familiale sont installés sur des ordinateurs de pieu ou de paroisse, la présidence de pieu et l'épiscopat veillent à ce que les membres puissent y avoir accès à des heures raisonnables et à ce que les programmes de gestion et les données soient correctement sécurisés.

Les dirigeants de prêtrise se mettent en rapport avec le spécialiste de technologie du pieu pour s'assurer que les règles concernant les ordinateurs de l'Église sont respectées et que l'accès aux ordinateurs est sécurisé, pour éviter un usage inapproprié.

Documentation

La documentation suivante est citée dans ce guide. Les numéros d'articles des services de distribution apparaissent entre parenthèses.

- *Manuel 2 : Administration de l'Église* (08702)
- *DVD Tourner les cœurs* (08885)
- *Guide de l'œuvre du temple et de l'histoire familiale à l'intention des membres* (36795 140)
- *Guide de l'œuvre du temple et de l'histoire familiale à l'intention du consultant d'histoire familiale* (Documentation disponible en ligne à la section Servir dans l'Église sur lds.org.)
- *Guide de l'instructeur pour l'œuvre du temple et de l'histoire familiale* (35804 140)
- *DVD Cours sur le temple et l'histoire familiale* (54102)
- *Guide du fonctionnement du centre d'histoire familiale* (Documentation disponible en ligne à la section Servir dans l'Église sur lds.org.)

ÉGLISE DE
JÉSUS-CHRIST
DES SAINTS
DES DERNIERS JOURS

